

## Résultats belges de l'enquête SILC 2005

### En bref

- En Belgique, 1 personne sur 7 est pauvre (14,7%). La pauvreté touche 10,7% de la population en Flandre et 17,5% en Wallonie. Être pauvre signifie devoir vivre avec moins de € 822 par mois pour une personne isolée ou moins de € 1726 par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants.
- Les taux de pauvreté de la Flandre (11%) et de l'ensemble de la Belgique (15%) sont inférieurs à la moyenne européenne (16%); la Wallonie (17,5%) dépasse cette moyenne.
- Les femmes, les jeunes, les plus de 65 ans, les pensionnés, les personnes isolées – en particulier les parents de familles monoparentales – et les chômeurs courent un risque accru de pauvreté.
- Les 20% des Belges les plus riches disposent d'un revenu total 4,1 fois supérieur au revenu total des 20% des Belges les plus pauvres.
- 17,1% de la population vit dans un ménage dont le chef estime avoir des difficultés voire de grosses difficultés à joindre les deux bouts. 48,3% de la population pauvre vit dans ce type de ménage.

### Les résultats

EU-SILC (*European Union – Statistics on Income and Living Conditions*) est une enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie et constitue de loin le principal outil de cartographie de la pauvreté et de l'exclusion sociale, tant au niveau belge qu'européen.

Pour la Belgique, l'enquête EU-SILC est organisée par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, P.M.E, Classes moyennes et Énergie. Chaque année, environ 5000 ménages (soit 11 000 personnes) sont interrogés puis suivis pendant maximum quatre années consécutives.

Dans le cadre de l'enquête SILC, l'exclusion sociale est appréhendée comme étant la résultante de plusieurs facteurs parmi lesquels les revenus, l'emploi, la santé et l'en-

seignement. Sur base de ces facteurs, des indicateurs tant monétaires que non monétaires sont établis.

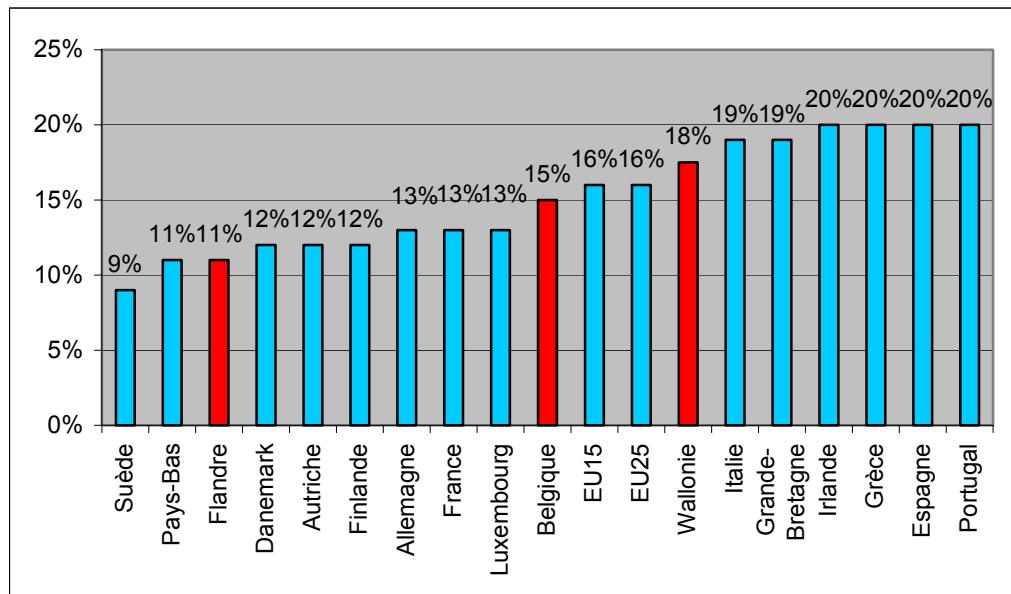
Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'édition 2005 de l'enquête EU-SILC.

Les résultats de l'enquête EU-SILC 2005 s'inscrivent dans le prolongement de ceux de l'enquête EU-SILC 2004, publiés récemment par la Commission Européenne. En résumé, les résultats 2005 montrent que :

- 14,7 % (14,8% en 2004) de la population belge appartient au groupe présentant un risque accru de pauvreté. Pour une personne isolée, cela signifie que son revenu disponible ne dépasse pas € 9863 par an soit € 822 par mois ; pour un ménage de deux adultes et deux enfants, le revenu disponible est inférieur à € 20712 par an soit moins de € 1726 par mois. L'étude révèle des disparités régionales significatives. En Flandre (sans Bruxelles), 10,7% de la population présente un risque accru de pauvreté, en Wallonie (sans Bruxelles) 17,5%. Les chiffres pour la région de Bruxelles-Capitale ne sont pas significatifs.
- L'enquête 2005 est la première à permettre une comparaison avec presque tous les pays européens. La figure 1 (en annexe) situe le risque de pauvreté en Belgique, en Flandre et en Wallonie par rapport à celui des principaux autres pays européens (EU-15).
- Les femmes, les plus de 65 ans, les personnes seules - et singulièrement les parents de familles monoparentales - présentent un risque sensiblement accru de sombrer dans la pauvreté (cf. figure 2 en annexe). Avoir un emploi constitue le meilleur rempart contre la pauvreté (cf. figure 2 en annexe). Les chômeurs sont nettement plus exposés à la pauvreté.
- Les transferts sociaux (allocations etc.) remplissent un rôle correcteur important dans la lutte contre la pauvreté. Sans la moindre allocation, 41,8% de la population vivrait dans la pauvreté. Sans allocations, mais avec les pensions de retraite, cette proportion atteindrait 27,8% de la population.
- L'inégalité des revenus a également été passée sous la loupe. Les 20% des Belges les plus riches disposent d'un revenu total 4,1 fois supérieur au revenu total des 20% des Belges les plus pauvres. Le coefficient Gini de la Belgique s'élève à 28,3. A titre de comparaison, un coefficient Gini égal à 0 indique une égalité totale de revenu, un 'Gini' de 100 représente une inégalité totale de revenus.
- 17,1 % des Belges vivent dans un ménage dont le chef estime avoir des difficultés voire de grosses difficultés à joindre les deux bouts. Si l'on isole le groupe des personnes pauvres, 48,3% d'entre elles vivent dans un ménage dont le chef déclare avoir des difficultés à boucler son budget.

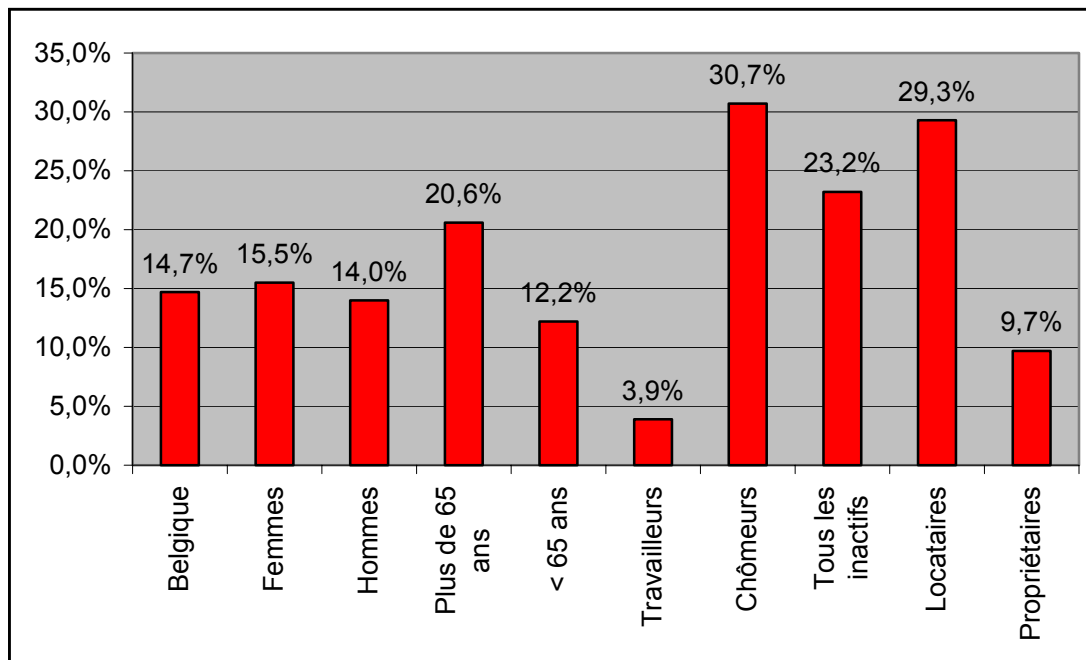
## Figures et tableaux

Figure 1 : Risques de pauvreté dans l'EU-15, en Flandre et en Wallonie



Source : EU-SILC 2005

Figure 2 : Risque de pauvreté en Belgique (détail)



Source : EU-SILC 2005